

OUVRIR PLUSIEURS PORTES EN MÊME TEMPS

Avec son plan de cohésion sociale et l'ensemble des actions de son service de cohésion sociale, la Ville de Namur vise l'amélioration de la santé de ses habitants, en particulier les plus fragilisés.

Aurore Deneffe, cheffe de projet, plan de cohésion sociale de la Ville de Namur.

Le service de cohésion sociale de la Ville de Namur contribue au fonctionnement harmonieux de la collectivité en favorisant le bien-être et la participation à la vie sociale de l'ensemble de la population. Quelque 120 personnes au profil varié collaborent en vue de soutenir les habitants amenés à connaître des difficultés passagères ou plus profondes en fonction de leur parcours de vie et de leur environnement. Les techniques d'intervention sont multiples : travail de rue, prévention, sensibilisation, médiation, suivi administratif, suivi psychosocial, animation de groupes, méthodologie participative, etc.

Une grande partie des actions menées sur le terrain s'inscrit dans le cadre de deux dispositifs. D'une part, le plan de cohésion sociale (PCS) financé par la Région wallonne et, de l'autre, le plan stratégique de sécurité et de prévention relevant du ministre de l'Intérieur.

Le PCS et les droits fondamentaux

Le plan de cohésion sociale namurois est un programme établi pour répondre aux besoins des gens, surtout les plus fragiles, pour créer une société plus solidaire et œuvrer à un meilleur vivre-ensemble. Il vise à promouvoir le bien-être de tous, à tout âge. Le prochain PCS, qui démarre au 1^{er} janvier 2020, cible l'accès aux droits fondamentaux suivants : le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ; le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ; le droit à la santé ; le droit à l'alimentation ; le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ; le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de

l'information et de la communication ; le droit à la mobilité.

L'axe santé

Le droit à la santé a pour finalité de permettre à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre. À Namur, sur les vingt-deux actions prévues à partir d'un diagnostic social local, neuf sont consacrées à cette thématique et à son articulation avec le champ social.

- Pour les personnes en situation de (grande) précarité : assurer une présence pluridisciplinaire dans la rue et dans les quartiers denses.
- Pour les personnes en situation de (grande) précarité : proposer un accompagnement psychologique dans le but d'aider à clarifier les projets de vie ainsi que les ressources, en utilisant des outils comme la thérapie brève.
- Pour les personnes sans logement ou dont le logement est inadapté dont la santé nécessite une prise en charge spécifique : envisager une infrastructure d'hébergement d'urgence adaptée.
- Pour les personnes sans logement et les personnes isolées : prendre en charge de manière adaptée et individualisée ce public grandement fragilisé à sa sortie d'hôpital en travaillant sur le « chaînon manquant » qui devrait permettre de préparer cette sortie.
- Pour les personnes en situation de crise sociale : assurer une permanence d'urgence sociale 24 h/24, aux côtés des autres services d'urgence.
- Pour les personnes toxicomanes : offrir une

prise en charge individualisée au sein d'une équipe pluridisciplinaire permettant l'accès à des soins médicaux spécialisés.

- Pour les personnes toxicomanes souffrant de troubles psychiatriques : assurer une pluridisciplinarité des interventions et une transversalité de la prise en charge.
- Pour les personnes toxicomanes et/ou en situation de précarité : proposer des ateliers de lutherie sauvage, la musique étant une excellente accroche pour un travail collectif visant à lutter contre l'isolement.
- Pour les personnes en situation de handicap ou de démence : être une ville exemplaire en matière d'inclusion en orientant les personnes concernées et leur famille vers les relais Handicontact et Proxidem, en allant à leur rencontre dans les quartiers et en veillant à répondre à leurs besoins via une approche participative, en particulier en ce qui concerne l'accessibilité des bâtiments et de l'espace public.

Ces actions sont menées par les équipes du service de cohésion sociale ou confiées en tout ou en partie à des partenaires publics ou associatifs.

La santé en lien

La personne est un tout, elle a besoin de se soigner, de se loger, de se poser, de nouer des liens, de développer son sentiment d'appartenance à un groupe... Ces besoins sont interconnectés et certains sont plus prégnants à certains moments de la vie. Dans cette vision holistique de la personne, la santé peut être considérée comme « *la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci* »¹.

Nombre d'actions menées dans le cadre du PCS et plus largement par le service de cohésion sociale de Namur ont un impact sur la santé en influençant certains de ses déterminants sociaux. Quelques exemples :

- la médiation de quartier ou interculturelle traite des incompréhensions, malentendus et conflits, elle permet aux personnes de se sentir responsables dans la relation et de (re)trouver un apaisement dans leur vie quotidienne ;
- le développement social de quartier vise l'*empowerment* des personnes, qu'elles déci-

dent ce qui leur convient et ce qu'elles sont prêtes à investir dans ce but. L'approche est participative et les activités variées : amélioration du cadre de vie, projets solidaires...

- la lutte contre l'isolement des aînés adopte aussi une approche participative. Les personnes renouent du lien, réapprennent à sortir de chez elles, ce qui a un impact positif sur leur état mental et social ou sur leur motricité ;
- l'insertion sociale par le sport : favoriser une reconnexion entre le corporel et le mental, avoir une plus grande estime de soi et atteindre un mieux vivre au sein d'un groupe ;
- le soutien à la parentalité : accompagner les parents dans leurs fonctions parentales, mettre en place un réseau soutenant, réhabiliter le rôle de parent, identifier les carences et développer leurs compétences et ressources.

Pas de cohésion sociale sans travail de réseau

Les actions de cohésion sociale ne pourraient exister sans être inscrites dans une logique de coopération. Les principaux opérateurs du social se retrouvent dans un important réseau initié et soutenu par la Ville : la plateforme namuroise du social. Une de ses missions est de dresser des constats et d'identifier les besoins pour différents publics et thématiques au départ de l'expertise des partenaires qui y prennent part, qu'ils offrent des services ou jouent un rôle de coordination. Cette plateforme répond également au besoin d'échanges de pratiques, d'actions partenariales et transversales, d'interdisciplinarité...

Le PCS démontre à quel point les imbrications entre la santé et le social sont nombreuses. Face à une personne qui vit des problématiques multiples, il faut pouvoir ouvrir plusieurs portes en même temps pour élargir l'angle de vue et la rencontrer là où elle se trouve, en fonction des besoins qu'elle exprime. À Namur, le pari est de miser sur la proximité des services, la participation citoyenne, la coconstruction des projets et la coopération entre les partenaires pour accompagner la personne comme un tout, à la croisée des chemins entre social et santé. ■

1. Organisation mondiale de la santé, Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986.